

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

9^{ème} Rallye National de Beuzeville Honfleur

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes FFSA.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement	01/09/2025	
Ouverture des engagements	01/09/2025	
Clôture des engagements	27/10/2025	
Parution du carnet d'itinéraire	01/11/2025 de 09h00 à 19h00 02/11/2025 de 09h00 à 12h00 07/11/2025 de 09h00 à 12h30	<i>Ecurie St Hélier Espace Champion 297 rue Louis Pasteur 27210 Beuzeville</i>
Dates et heures des reconnaissances	01/11/2025 de 09h00 à 19h00 02/11/2025 de 09h00 à 19h00 07/11/2025 de 09h00 à 19h00	
Vérifications administratives	07/11/2025 de 15h45 à 20h00	<i>Mairie Place du Général de Gaulle 27210 Beuzeville</i>
	08/11/2025 de 07h30 à 08h30	<i>Ecole élém. Pierre Mendès France 62 rue Pierre Mendès France 27210 Beuzeville</i>
Vérifications techniques	07/11/2025 de 16h30 à 20h15 08/11/2025 de 07h45 à 08h45	<i>Place de la République 27210 Beuzeville</i>
Heure de mise en place du parc de départ	07/11/2025 à 16h30	<i>Ecole élém. Pierre Mendès France 62 rue Pierre Mendès France 27210 Beuzeville</i>
1 ^{ère} réunion des Commissaires Sportifs	07/11/2025 à 19h00	<i>Ecole élém. Pierre Mendès France 62 rue Pierre Mendès France 27210 Beuzeville</i>
Tableau d'affichage physique		<i>Ecole élém. Pierre Mendès France 62 rue Pierre Mendès France 27210 Beuzeville</i>

Tableau d'affichage dématérialisé		<i>Liens et QR Code en annexe n°1</i>
Publication des équipages admis au départ	08/11/2025 à 09h15	
Publication des heures et ordres de départ de l'étape 1	08/11/2025 à 09h15	
Briefing de la Direction de course	08/11/2025 à 09h15	<i>Ecole élém. Pierre Mendès France 62 rue Pierre Mendès France 27210 Beuzeville</i>
1 ^{ère} Etape : Départ	08/11/2025 à 10h00 (1^{er} VH)	
1 ^{ère} Etape : Arrivée	08/11/2025 à partir de 19h53 (1^{er} VH)	
Publication des résultats partiels	08/11/2025 au plus tard, 30 min après l'arrivée du dernier concurrent	
Publication des heures et ordres de départ de l'étape 2	08/11/2025 à 22h00	
2 ^{ème} Etape : Départ	09/11/2025 à 09h00 (1^{er} VH)	
2 ^{ème} Etape : Arrivée	09/11/2025 à partir de 14h17 (1^{er} VH)	
Vérification finale		<i>Parking Quai Gallien 14600 Honfleur</i>
Taux horaire de la main d'œuvre		<i>60 € TTC</i>
Publication des résultats du rallye	09/11/2025 au plus tard, 30 min après l'arrivée du dernier concurrent	
Remise des prix		<i>Parking Quai Gallien 14600 Honfleur</i>
Direct moderne		https://rallyqt.net/rnnm2025/
Direct VH		https://rallyqt.net/rnnmvh2025/

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'ASA Normandie organise le 9^{ème} Rallye National de Beuzeville Honfleur en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a été enregistré par la FFSA sous le permis d'organiser numéro ... en date du ...

Comité d'Organisation

Organisateur technique : Alain DANIERE
 Membres : Ecurie Saint-Héliér
 Secrétariat du Rallye, Adresse : Espace Campion – 297 rue Louis Pasteur 27210 Beuzeville
 Téléphone :02.32.57.51.09
 Permanence du Rallye :
 Jusqu'au 07/11/2025 12h30 : Espace Campion – 297 rue Louis Pasteur 27210 Beuzeville
 Pendant l'épreuve :
Ecole élém. Pierre Mendès France – 62 rue Pierre Mendès France 27210 Beuzeville

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA

1.1P. OFFICIELS

Collège des Commissaires Sportifs

Président F. MAWDSLEY..... Licence n°1653
 Commissaires Sportifs J. AUBERT Licence n°245502
 S. CHAMPROBERT. Licence n°18483

PC COURSE

Directeur de Course L. VARANGLE Licence n°36384
 Adjoints à la Direction de course F. JARDIN Licence n°20414
 A. OVIEVE. Licence n°196080
 Directeur de Course Rallye 2 J. LE GALL..... Licence n°9383

Commissaires Techniques

Commissaire Technique responsable J. SALENNE. Licence n°18219
 Commissaires Techniques adjoints JL AUBLE Licence n°4592
 C. OLLIVIER Licence n°16353
 W. BLOT..... Licence n°236179
 Commissaire technique stagiaire V. GRUERE Licence n°371644
 Commissaire Technique Rallye 2 F. BALLENGHIEN Licence n°5641

Epreuves-spéciales

Directeurs de Course Adjoints délégués aux ES C. ROJ Licence n°142485
 JM. GUEGAN..... Licence n°8072
 Adjoints à la Direction de Course délégués aux ES H. LARUE Licence n°38286
 P. MARTIN Licence n°2787
 Chronomètres J. LACHEVRE Licence n°194351
 J. MAWDSLEY. Licence n°15063
 S. COUEDON Licence n°123698
 C. COUEDON..... Licence n°228506
 A. MAWDSLEY Licence n°1652
 S. MEUBRY Licence n°180551
 F. CRESPIEN Licence n°137108

Chronomètres stagiaires

Fonctions diverses

DC Voiture Tricolore M. CARTERON Licence n°8442
 DC Voiture Damier F. GROUD Licence n°8035
 DC délégué aux parcs D. DENIS Licence n°132362
 DC stagiaire délégué aux Parcs J. FOURRIER Licence n°4913
 Juge de fait F. LEVAVASSEUR..... Licence n°5849
 Chargés des relations avec les concurrents M. MAWDSLEY Licence n°11115

Médecin chef
Chargé des relations avec la presse
Classement
Speaker

C. CRISTEL Licence n°9367
C. PIPON Licence n°335879
G. BESNARD..... Licence n°202152
R. VOISIN Licence n°211834
G. VALLOT..... Licence n°40101
L. HAUGUEL.....

1.2P. ELIGIBILITE

Le 9^{ème} Rallye National de Beuzeville Honfleur compte pour :
Coupe de France des Rallyes 2026 coefficient 3
Challenges de la Ligue du Sport Automobile de Normandie 2025
Championnats de l'ASA Normandie 2025

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés ne recevront pas d'accusé de réception d'engagement.
La liste des engagés sera régulièrement mise à jour sur le site www.ecuriesainthelier.fr
De même, les convocations aux vérifications administratives seront publiées sur le site www.ecuriesainthelier.fr

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 9^{ème} Rallye National de Beuzeville Honfleur doit adresser (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant la date de clôture des engagements (voir paragraphe « Programme/Horaires »).

RallyGT 19 rue Hamelin 27700 Les Andelys	Contact : Raphaël VOISIN Mail : rvoisin@rallygt.fr Téléphone : 06.51.77.62.54
---	--

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 120 voitures maximum.

Si le nombre de concurrents de l'épreuve historique est inférieur à 20, la liste des concurrents au rallye moderne sera complétée par les équipages en liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci, afin de compter 140 équipages au total (épreuve moderne et épreuve historique).

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 500 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 1000 €

Une remise de 30 € sera appliquée, par membre de l'Ecurie Saint-Héliier (liste des membres arrêtée au 01/10/2024), participant au 9^{ème} Rallye National de Beuzeville Honfleur.

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

Les chèques ne seront encaissés qu'à l'issue des vérifications administratives.
Aucune retenue ne sera appliquée en cas de forfait, si déclaré au minimum 48h avant le début des vérifications administratives.
Les droits d'engagement seront conservés par l'organisateur en cas de non présentation aux vérifications sans prévenir.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera autorisée :

.....Zone Artisanale - 46^{ème} avenue Royal Marine Commando 27210 Beuzeville
Cour de Communauté de Communes - 46^{ème} avenue Royal Marine Commando 27210 Beuzeville

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

5.2P PUBLICITE

S'il y a lieu, la publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le 8^{ème} Rallye National de Beuzeville Honfleur représente un parcours de 239,360 km.

Il est divisé en 2 étapes et 5 sections.

Il comporte 10 épreuves spéciales d'une longueur totale de 118,170 km.

Les épreuves spéciales sont :

ES 1/3/5 d'une longueur de 15,060 km

ES 2/4/6 d'une longueur de 13,330 km

ES 7/9 d'une longueur de 9,300 km

ES 8/10 d'une longueur de 7,200 km

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe n°3 "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de 3.

Les reconnaissances auront lieu aux dates et heures indiqués au paragraphe « Programme / Horaires ».

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

Les primes seront distribuées suivant le tableau ci-après :

	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}
Général	480 €	300 €	200 €	150 €
Classe jusqu'à 3 partants	250 €			
Classe jusqu'à 5 partants	500 €			
Classe jusqu'à 10 partants	500 €	150 €		
Classe au-delà de 10 partants	500 €	250 €	120 €	
Féminines (pilote et copilote féminines) Jusqu'à 2 partantes	250 €			
Féminines (pilote et copilote féminines) Au-delà de 2 partantes	350 €	150 €		

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

4^{ème} Rallye National VHC de Beuzeville Honfleur

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes et les règles spécifiques rallye VHC.

PROGRAMME - HORAIRES

Voir règlement particulier moderne

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'ASA Normandie organise le 4^{ème} Rallye National VHC de Beuzeville Honfleur en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a été enregistré par la FFSA sous le permis d'organiser numéro ... en date du ...

Comité d'Organisation

Voir règlement particulier moderne

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1er des prescriptions générales édictées par la FFSA.

1.1P. OFFICIELS

Collège des Commissaires Sportifs

Président	F. MAWDSLEY.....	Licence n°1653
Commissaires Sportifs	J. AUBERT	Licence n°245502
	S. CHAMPROBERT.	Licence n°18483

PC COURSE

Directeur de Course VHC	J. LEGALL.....	Licence n°9383
-------------------------	----------------	----------------

Commissaires Techniques

Commissaire Technique VHC responsable	F. BALLENGHIEN	Licence n°5641
---------------------------------------	----------------------	----------------

Fonctions diverses

Chargés des relations avec les concurrents	C. CHRISTEL	Licence n°9367
Médecin chef	C. PIPON	Licence n°335879

1.2P. ELIGIBILITE

Le 4^{ème} Rallye National VHC de Beuzeville Honfleur compte pour :

- Coupe de France des Rallyes VHC 2026
- Challenges de la Ligue du Sport Automobile de Normandie 2025
- Championnats de l'ASA Normandie 2025

1.3P. VERIFICATIONS

Voir règlement particulier moderne



ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques rallye VHC.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 4^{ème} Rallye National VHC de Beuzeville Honfleur doit adresser (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le 27/10/2025.

RallyGT 19 rue Hamelin 27700 Les Andelys	Contact : Raphaël VOISIN Mail : rvoisin@rallygt.fr Téléphone : 06.51.77.62.54
--	---

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 20 voitures maximum.

Si le nombre de concurrents de l'épreuve moderne est inférieur à 120, la liste des concurrents au rallye historique sera complétée par les équipages en liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci, afin de compter 140 équipages au total (épreuve moderne et épreuve historique).

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 430 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 860 €

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques rallye VHC.

4.3P. ASSISTANCE

Voir règlement particulier moderne

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques rallye VHC.

S'il y a lieu, la publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques rallye VHC.

6.1P. DESCRIPTION

Voir règlement particulier moderne

6.2P. RECONNAISSANCES

Voir règlement particulier moderne

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques rallye VHC.

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme aux Prescriptions Générales FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

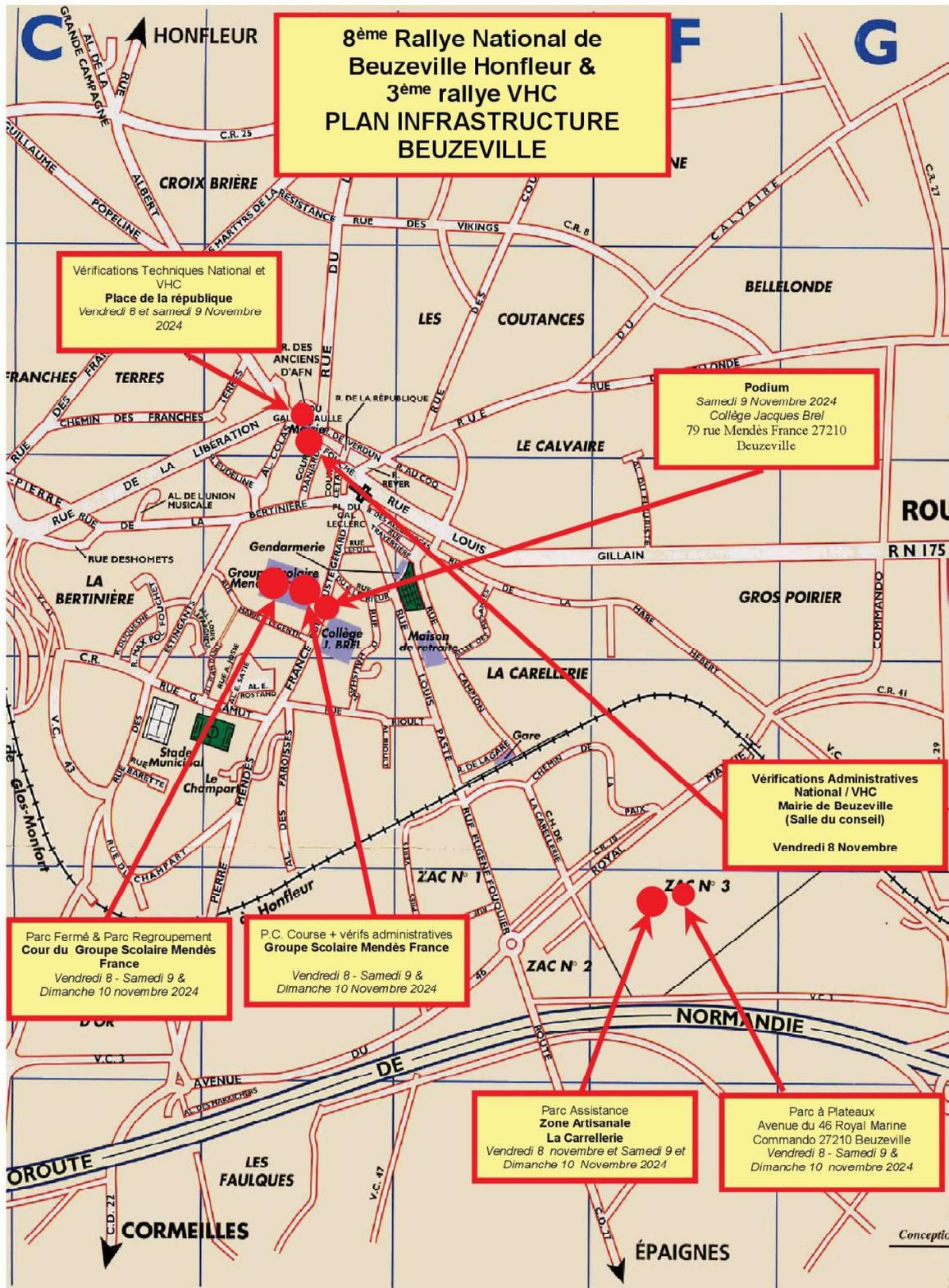
Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques rallye VHC.

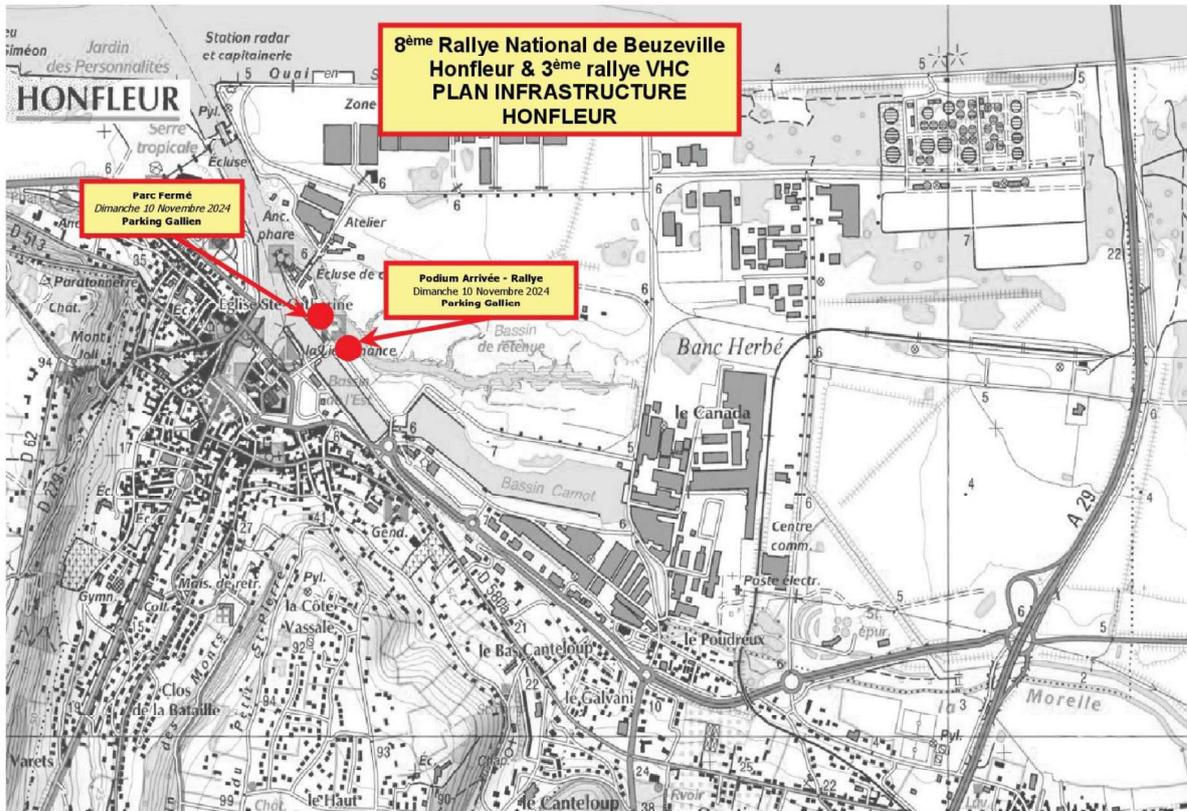
ARTICLE 10P. PRIX

Conforme au règlement standard FFSA.

Chaque équipage classé recevra une coupe.

EPREUVE MODERNE	EPREUVE VHC
Tableau d'affichage	Tableau d'affichage
 <p data-bbox="188 1016 799 1093">https://drive.google.com/drive/folders/1rtxEwfDVwb3pW0V8ViMk6TZt0bec5rOJ?usp=sharing</p>	 <p data-bbox="831 1016 1442 1093">https://drive.google.com/drive/folders/1rtxEwfDVwb3pW0V8ViMk6TZt0bec5rOJ?usp=sharing</p>
Direct	Direct
 <p data-bbox="309 1765 679 1800">https://rallygt.net/rnm2025/</p>	 <p data-bbox="938 1765 1308 1800">https://rallygt.net/rnmvh2025/</p>





ANNEXE n°3 – TIMING HORAIRE ETAPE 1

L'itinéraire horaire ci-dessous est calculé sur l'heure du premier concurrent VHC.

ETAPE 1 – SAMEDI 08 NOVEMBRE 2025					
SECTION 1					
CH 0	SORTIE DE PARC FERME				10h00
CH 0A	ENTREE PARC D'ASSISTANCE	1,800		00h05	10h05
CH 0B	SORTIE PARC D'ASSISTANCE			00h30	10h35
CH 1	AVANT ES 1	9,400		00h20	10h55
	ES 1		15,060	00h03	10h58
CH 2	AVANT ES 2	4,200		00h35	11h33
	ES 2		13,330	00h03	11h36
CH 2A	ENTREE EN PARC DE REGROUPEMENT	3,800		00h35	12h11
SECTION 2					
CH 2B	SORTIE DE PARC DE REGROUPEMENT			01h30	13h41
CH 2C	ENTREE PARC D'ASSISTANCE	1,800		00h05	13h46
CH 2D	SORTIE PARC D'ASSISTANCE			00h40	14h26
CH 3	AVANT ES 3	9,400		00h20	14h46
	ES 3		15,060	00h03	14h49
CH 4	AVANT ES 4	4,200		00h35	15h24
	ES 4		13,330	00h03	15h27
CH 4A	ENTREE EN PARC DE REGROUPEMENT	3,800		00h35	16h02
SECTION 3					
CH 4B	SORTIE DE PARC DE REGROUPEMENT			01h30	17h32
CH 4C	ENTREE PARC D'ASSISTANCE	1,800		00h05	17h37
CH 4D	SORTIE PARC D'ASSISTANCE			00h40	18h17
CH 5	AVANT ES 5	9,400		00h20	18h37
	ES 5		15,060	00h03	18h40
CH 6	AVANT ES 6	4,200		00h35	19h15
	ES 6		13,330	00h03	19h18
CH 6A	ENTREE EN PARC FERME FIN D'ETAPE	3,800		00h35	19h53

⇒ Pas de pénalités pour pointage en avance au CH6A

ANNEXE n°3 – TIMING HORAIRE ETAPE 2

L'itinéraire horaire ci-dessous est calculé sur l'heure du premier concurrent VHC.

ETAPE 2 – DIMANCHE 09 NOVEMBRE 2025					
SECTION 4					
CH 6B	SORTIE DE PARC FERME				09h09
CH 6C	ENTREE PARC D'ASSISTANCE	1,800		00h05	09h14
CH 6D	SORTIE PARC D'ASSISTANCE			00h35	09h49
CH 7	AVANT ES 7	7,000		00h20	10h09
	ES 7		9,300	00h03	10h12
CH 8	AVANT ES 8	7,800		00h30	10h42
	ES 8		7,200	00h03	10h45
CH 8A	ENTREE EN PARC DE REGROUPEMENT	0,650		00h15	11h00
SECTION 5					
CH 8B	SORTIE DE PARC DE REGROUPEMENT			01h20	12h20
CH 8C	ENTREE PARC D'ASSISTANCE	20,440		00h30	12h50
CH 8D	SORTIE PARC D'ASSISTANCE			00h35	13h25
CH 9	AVANT ES 9	7,000		00h20	13h45
	ES 9		9,300	00h03	13h48
CH 10	AVANT ES 10	7,800		00h30	14h18
	ES 10		7,200	00h03	14h21
CH 10A	ENTREE EN PARC FERME FINAL	11,100		00h15	14h36

⇒ Pas de pénalités pour pointage en avance au CH10A